



CATHEDRALE NOTRE DAME de STRASBOURG

Homélie de Mgr Jean-Pierre GRALLET
Archevêque de Strasbourg
16 octobre 2009

Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé

Frères et Sœurs,

La messe que nous célébrons ce soir en notre cathédrale prend une coloration particulière. Tout au long de la journée qui s'achève, un colloque universitaire a en effet retracé la présence des sœurs d'école en Alsace, avec un éclairage historique et juridique. Demain, au couvent de Ribeauvillé, la suite de ce colloque donnera la parole à des témoins. Et tout cela intervient au moment particulier où la dernière religieuse enseignant dans une école publique d'Alsace vient de prendre sa retraite professionnelle.

Cette circonstance doit d'abord produire en nous une profonde **action de grâce**.

Une préface du Missel nous fait rendre grâce pour « tant d'hommes et de femmes » parvenus à la sainteté. Aujourd'hui, nous voulons rendre grâce pour tant de femmes (et quelques hommes) qui se sont dévouées dans nos écoles pendant un peu plus de deux siècles.

Leur aventure a commencé à la veille de la révolution, en un temps où l'éducation des filles était totalement négligée, en dehors de quelques pensionnats pour les jeunes filles de l'aristocratie et de la bourgeoisie.

Des prêtres d'Alsace et de Lorraine –c'est à l'honneur de nos diocèses– ont senti un besoin urgent. Ils s'appelaient Jean-Martin Moyè et Louis Kremp. Ils ont convaincu quelques jeunes filles de bonne volonté de se réunir et d'accueillir chez elles les petites filles pour leur donner une éducation. Françoise Felber était l'une d'elles.

Après la tourmente de la révolution, leur œuvre a pris une tonalité plus religieuse, avec la constitution d'authentiques congrégations. Dès que la loi a permis aux religieux d'enseigner dans les écoles, elles se sont massivement investies dans ce champ éducatif privilégié. Pendant un siècle et demi, devenir sœur de la Providence et maîtresse d'école sont presque devenus synonyme. Les jeunes filles accomplissaient dans le même parcours la formation religieuse du noviciat et la formation pédagogique de l'École Normale. Elles ont été si nombreuses que presque tous les villages d'Alsace ont bénéficié, à un moment ou à un autre, de leur présence.

Pour tant de générosité, tant de disponibilité, tant de désintéressement, nous rendons grâce !

L'occasion nous est donnée de souligner particulièrement la **proximité** vécue par les sœurs d'école avec la population alsacienne. On a voulu inventer au lendemain du Concile des formes de vie religieuse davantage insérées au cœur des populations. L'honnêteté nous conduit à affirmer que la proximité a déjà été authentiquement vécue par les sœurs d'école dans nos villages d'Alsace. Réparties par petits groupes de quatre ou cinq religieuses, les sœurs occupaient un logement mis à disposition par les communes, le plus souvent au dessus des classes où elles enseignaient. Les parents les rencontraient matin, midi et soir à la sortie de l'école, occasion de brefs échanges sur leur enfant et sur la classe. Souvent, ces parents avaient d'ailleurs été les élèves des mêmes sœurs enseignantes ! Pendant la classe, la sœur cuisinière faisait les courses et côtoyait les ménagères et les commerçants du village : combien de fois n'a-t-elle pas recueilli alors les

confidences sur la santé ou le moral des uns et des autres ! Le soir, les sœurs animaient la prière du chapelet à l'église. Le jeudi, elles encadraient les enfants pour la messe, assuraient la préparation aux sacrements et l'animation des clubs de l'Action Catholique. Le dimanche, on les retrouvait à l'église, souvent à l'orgue, à la chorale ou à la sacristie. Les sœurs faisaient totalement partie de la communauté villageoise. Beaucoup ont eu le bonheur de rester jusqu'au bout au milieu de la population qu'elles avaient servi toute leur existence.

La parole des historiens nous a encore montré la **solidarité** des sœurs d'école avec la population alsacienne, spécialement dans les moments tragiques de l'histoire de notre province. Pendant la première annexion allemande, elles ont su conserver l'attachement de la population à la langue et à la culture française, au prix de grandes difficultés. La deuxième guerre mondiale les a vu partir sur les routes avec la population évacuée, assurer l'enseignement en Auvergne ou en Dordogne, au grand étonnement des élus de ces régions, marquées par une laïcité combative. Ce fut ensuite l'épreuve de l'oppression nazie : chassées des écoles, les sœurs se convertirent du jour au lendemain en infirmières, au chevet des blessés. Plus près de nous, les sœurs ont vécu, comme l'ensemble de la population, l'enthousiasme de la Libération, les espérances du Concile, les ruptures de mai 1968, la baisse de la pratique religieuse et du nombre des vocations religieuses...

Si l'Alsace a été autant attachée à ses sœurs d'école, c'est bien parce que celles-ci ont partagé intimement toutes ses épreuves et toutes ses joies.

Il nous faut bien, à présent, nous interroger sur la signification de l'événement qui nous rassemble, puisqu'il s'agit de **la fin d'une aventure**. Depuis le 1^{er} septembre 2009, il n'y a plus une seule religieuse enseignant dans les écoles publiques du diocèse. Les postes congréganistes, théoriquement encore disponibles, vont donc être supprimés dans un futur proche, marquant la fin d'une exception historique et juridique, la fin d'une aventure humaine et chrétienne.

Comment oublier que la transmission de la foi chrétienne doit beaucoup, en Alsace, aux religieuses enseignant dans les écoles. Présentes auprès des enfants durant toute la journée scolaire et toute la semaine, assurant aussi bien l'enseignement des matières profanes que l'enseignement religieux, elles ont forgé un climat de cohérence entre l'éducation générale et l'éducation chrétienne. Les prêtres et les laïcs qui assurent aujourd'hui avec dévouement l'heure d'instruction religieuse dans les écoles primaires n'ont pas les mêmes moyens pour engendrer un tel climat. On dit souvent que la transmission de la foi se trouve noyée dans le flot des transmissions multiples émanant de l'école, de la télévision, d'Internet... Assurément, la transmission de la foi en Alsace a souffert et souffrira, inévitablement, de la disparition des sœurs d'école.

Mais la foi chrétienne ne nous enferme pas dans le pessimisme. Nous voulons croire que la pédagogie du regard bienveillant sur les enfants et les jeunes initiée par les sœurs se poursuit avec d'autres acteurs. Nous sommes persuadés que les enseignants formés à l'école des sœurs de la Providence reproduisent en grande partie ce qu'ils ont reçu. Et nous croyons que la vie religieuse apostolique trouvera d'autres moyens, même s'ils sont plus modestes, pour faire signe au sein des communautés chrétiennes.

L'Église d'Alsace dit un immense merci aux sœurs d'école, pour l'action merveilleuse qu'elles ont menée pendant deux siècles et pour le bel héritage qu'elles laissent aux enfants et aux jeunes d'aujourd'hui et de demain.

+ Jean-Pierre GRALLET
Archevêque de Strasbourg